



PRO700

LES AUTHENTIQUES DE LA CUISSON

PLANCHA CHROME & ACIER GAZ

NOTICE D'INSTALLATION



NOTICE D'INSTALLATION
FR_PRO700_PLANCHA_CHR_RUISS-REV. D
Rédigé par LLA le 03/06/20
Révisé par LLA le 11/10/22

APPLICABLE A :

V07188	V07189	V07255	V07256	

SOMMAIRE

SOMMAIRE	1
RACCORDEMENT GAZ	2
1. AVANT RACCORDEMENT	4
2. RACCORDEMENT GAZ	4
3. CONTROLES APRES RACCORDEMENT	4
RACCORDEMENT EAU	3
1. CONTROLES AVANT RACCORDEMENT	5
2. RACCORDEMENT PLANCHA AVEC RUISSELLEMENT D'EAU	5
3. RACCORDEMENT PLANCHA SANS RUISSELLEMENT D'EAU	5
4. CONTROLE APRES RACCORDEMENT	6
5. REGLAGE DU DEBIT D'EAU	6
PREMIERE MISE EN SERVICE	4
1. GENERALITES	7
2. PANNEAU DE COMMANDE	7
3. CONTROLE DES FONCTIONS	7
4. MISE HORS SERVICE	7
REGLAGES-MAINTENANCE	5
1. VERIFICATIONS PERIODIQUES	8
2. DEPOSE DU PANNEAU DE COMMANDE	8
3. CONTROLE DE LA PRESSION	9
4. REGLAGE DES DEBITS REDUITS	9
5. REGLAGE DU RALENTI	9
6. REGLAGE DE LA COMBUSTION (INJECTEURS, APPORT EN AIR)	10
6.1 Tableaux de réglage	10
6.2 Procédure de remplacement des injecteurs et réglages de la bague d'air	10
6.3 Procédure de remplacement des injecteurs de veilleuse	11
SCHEMAS ELECTRIQUES – GAZ & EAU	6
1.1 Schéma d'eau	12
1.2 Schéma de gazage	13
1.3 Schéma de câblage	14-15
1.4 Vue éclatée	16
PIECES DE RECHANGE	7
1. PIECES DE RECHANGE	17



HISTORIQUE DES RÉVISIONS

Indice de révision	Auteur de la révision	Date de la révision	Nature de la révision
A	JGD	19/06/2020	CREATION
B	LLA	11/10/2022	Ajout code + plaquette UKCA

INTRODUCTION

1. AVANT-PROPOS

Nous vous remercions d'avoir choisi les équipements Charvet pour votre installation. Nos équipements sont conçus et fabriqués en France par nos équipes, engagées à la poursuite de cinq objectifs : La robustesse, la performance, l'hygiène, l'ergonomie, et la sécurité. Si toutefois, et malgré notre engagement et nos efforts, vous rencontriez un problème avec l'un de nos produits, notre service après-vente est à votre écoute.

2. CONTACTS UTILES

Pour toute information, ou demande d'ordre commerciale :

✉ info@charvet.fr

☎ +33 (0) 4 76 06 64 22

Pour toute demande d'assistance technique, notre SAV :

✉ sav@charvet-sa.fr

☎ +33 (0) 4 76 06 68 14

3. GARANTIE



INFORMATION

La garantie est portée sur le contrat de vente. Pour toute installation, ou intervention sous garantie, s'adresser à un revendeur agréé. Par ailleurs, nous vous rappelons que la garantie CHARVET ne couvre pas les détériorations imputables à une mauvaise installation, utilisation ou à un entretien inadéquat. Merci de bien vouloir lire cette notice dans son intégralité.

4. RESTRICTIONS D'USAGE



INFORMATION

Cet appareil ne doit être utilisé que par des personnes qualifiées. Il convient que l'installateur dispense une formation à l'utilisation de l'appareil à l'issue de l'installation. Cette formation doit donner lieu à la remise de la notice d'utilisation de l'appareil à l'utilisateur final.

La société CHARVET rappelle par ailleurs que ses appareils ne sont pas conçus pour être utilisés par des personnes aux capacités physiques, sensorielles, ou intellectuelles réduites, à moins que ces dernières soient sous la surveillance d'une personne engageant sa responsabilité et pouvant garantir leur sécurité.

5. RECYCLAGE DE L'APPAREIL EN FIN DE VIE



INFORMATION

Exclusivement pour la France :

Conformément au décret n°2014-928 du 19 Août 2014, relatif à l'élimination des déchets et équipements électriques et électroniques, la société Paul CHARVET assure l'organisation et le financement de la collecte et du traitement des EEEs professionnels mis sur le marché à partir du 13.08.2005. À ce titre, la société CHARVET adhère à ECOLOGIC, éco-organisme agréé par l'état.

Modalités de prise en charge :

En fin de vie, le matériel devra être palettisé et mis à disposition du transporteur sur un lieu accessible. Sauf circonstances exceptionnelles, le matériel ne devra pas avoir été démantelé, même partiellement. Dans le cas contraire, la société CHARVET se réserve le droit de refacturer les coûts de traitement et de prise en charge. Par ailleurs, toutes les demandes inférieures à 500 Kgs devront faire l'objet, soit d'un apport volontaire à un point de collecte, soit d'un enlèvement chez l'utilisateur final qui sera à sa charge en dessous de 500 Kgs.

Pour toute demande d'enlèvement :

www.e-dechet.com

+33 (0) 1 30 57 79 14



INSTALLATION

1. GENERALITES

Il est impératif que l'installation soit réalisée par un installateur qualifié. Ce dernier procédera à l'installation du matériel dans les règles de l'art, en se conformant aux instructions de cette notice et aux réglementations locales.

Lors de l'installation, une attention toute particulière doit être accordée aux réglementations en matière de prévention incendie de l'établissement concerné.

2. MANUTENTIONS

Pour toute manutention, laisser l'appareil sur son socle en bois jusqu'à implantation définitive. Déballez et vérifiez le bon état de l'appareil.



AVERTISSEMENT

En cas d'avarie :

En cas d'avarie, il convient de porter des réserves par écrit sur le bordereau de livraison et de les confirmer au plus tard sous 48 heures par lettre recommandée avec accusé de réception auprès du transporteur.

3. INSTALLATION

L'appareil doit impérativement être placé sous une hotte d'extraction fonctionnelle. S'il doit être placé près d'un mur, d'une cloison, d'un meuble ou de bordures décoratives, ces éléments doivent être faits d'un matériau non combustible.

Si ce n'est pas le cas, ils doivent être recouverts d'un matériau approprié, bon isolant thermique et non combustible. En cas de doute sur la nature des matériaux à proximité de l'appareil, disposer ce dernier à 20 centimètres du mur minimum.

4. MONTAGE ET PRECAUTIONS SPECIFIQUES

L'appareil doit obligatoirement être mis de niveau avant utilisation. Afin d'effectuer ce réglage, il est possible de régler chaque pied (ou boulon de réglage pour les appareils à monter sur socle maçonné) individuellement.

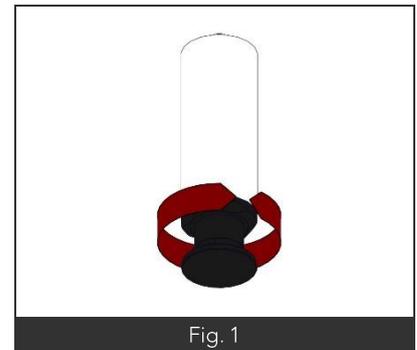


Fig. 1

5. PLAQUETTE SIGNALÉTIQUE

Chaque appareil dispose d'une plaque signalétique. Son emplacement diffère en fonction de la configuration de l'appareil :

- **L'appareil est monté en configuration baie-libre ou placard :**
La plaque se trouve alors sous le plancher amovible de la baie ou du placard.
- **L'appareil est monté en configuration réchaud :** La plaque est installée en priorité sur l'avant de l'appareil. Il est également possible que cette dernière soit installée sur le support brûleur ou sur le carter de protection du panneau de commande de l'appareil
- **L'appareil est monté en configuration four (électrique ou gaz) :**
La plaque se trouve sur la face avant de l'appareil

CHARVET S.A.	
38850 CHARAVINES	
Réf	
Code	Type
N°FC	Pays
N°OF	Rep
Cat.	
Gaz	
P (mbar)	
ΣQn (kW)	
ΣVn (m³/h)	
ΣMn (kg/h)	
U	Hz IP
P	kW
CE	1312- ..
UK CA	0086- ..
MADE IN FRANCE	

Fig. 2

RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE



AVERTISSEMENT

Consignes relatives au raccordement électrique de l'appareil :

- Ne pas intervenir sur des câbles alimentés.
- L'appareil doit être obligatoirement relié à la terre.
- Utiliser des câbles normalisés 245 IEC 57 ou 245 IEC 66 (Ou autres câbles présentant des caractéristiques similaires).
- S'assurer que l'installation fixe de l'utilisateur comporte un dispositif à coupure omnipolaire ayant une distance d'ouverture des contacts assurant une coupure complète dans les conditions de catégorie de surtension III, en conformité avec la norme EN 60335 – I.
- En cas de détérioration du câble il est impératif de faire intervenir une personne qualifiée pour procéder à son remplacement.

Dans le cas d'un appareil mobile, relié au réseau par une prise de courant :

- La fiche est dimensionnée au regard de la puissance de l'appareil. Si nécessaire, la remplacer par une prise présentant les mêmes caractéristiques.
- Lors de l'utilisation, il est nécessaire que la prise de courant reste accessible en permanence.

1. AVANT RACCORDEMENT ELECTRIQUE

Avant de procéder au raccordement électrique de l'appareil, il convient de :

- Localiser la position du boîtier de raccordement électrique, et de la borne de liaison équipotentielle.
- Vérifier que la ligne électrique destinée à alimenter l'appareil soit hors tension le temps de procéder au raccordement de l'appareil.
- S'assurer que la tension électrique du réseau soit compatible avec la tension et la puissance requises par l'appareil.

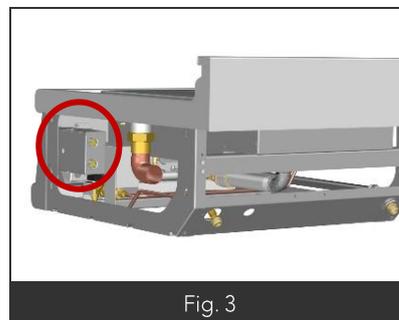


Fig. 3

2. RACCORDEMENT ELECTRIQUE

Raccorder la canalisation électrique fixe de l'installation au circuit électrique de l'appareil par l'intermédiaire du boîtier de raccordement.

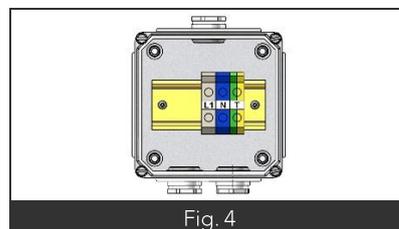


Fig. 4

Équipotentialité :

L'appareil doit être inclus dans un système équipotentiel dont le fonctionnement doit être vérifié, conformément à la réglementation en vigueur dans le pays d'installation. Raccorder la borne d'équipotentialité, dont l'emplacement est repéré par le symbole normalisé CEI60417-502 2002-10 (Représentation ci-contre).

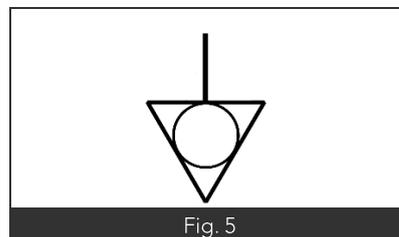


Fig. 5

3. APRES RACCORDEMENT

Après avoir raccordé l'appareil, il convient de s'assurer du bon serrage des câbles au bornier, mais également de la bonne mise à la terre du système.

RACCORDEMENT GAZ



AVERTISSEMENT

Consignes relatives au raccordement de l'appareil au gaz :

- L'appareil doit être installé dans les règles de l'art, ou à défaut, en conformité avec les normes de références ou instructions de cette notice.
- Cet appareil de type A ne doit pas être raccordé à un conduit d'évacuation des produits de combustions.
- Le local d'installation de cet appareil doit être suffisamment aéré, et équipé d'un système d'extraction mécanique des gaz brûlés.
- Attention au débit d'air neuf requis (exprimé en m³/h) qui doit être de $2 \times P_n$ (Puissance nominale en kW).
- Interposer une vanne de barrage gaz entre l'appareil et la canalisation fixe de l'utilisateur. Cette vanne doit être accessible en permanence.

1. AVANT RACCORDEMENT

Avant de procéder au raccordement gaz de l'appareil, vérifier :

- La propreté de la canalisation.
- La dimension de la canalisation, afin de minimiser les pertes de charge. Le diamètre du tuyau est fonction de la puissance de l'appareil, de la pression du gaz, et du parcours (Longueur, nombre de coudes).
- Le type de gaz utilisé : Vérifier que l'appareil est réglé pour le type de gaz distribué dans l'installation (Nature/pression). Ces indications sont portées sur l'étiquette à proximité du raccordement gaz.
- Que le débit d'air neuf pour l'apport en air de combustion est suffisant (Voir tableau ci-dessous).

Code appareil	Type appareil	Puissance (kW)	Débit d'air neuf requis (En m ³ /h)
V07188	PRO700-PLANCHA-CHR-RUISS	8	16

2. RACCORDEMENT GAZ

Connecter l'appareil au gaz, via le raccord fileté M1/2" situé à l'arrière de l'appareil

Remarque : Un raccordement par flexible est possible sous réserve que ce dernier soit homologué selon les conditions du pays d'installation et adapté à la nature de gaz employé. La longueur de ce flexible est limitée à 1.50m.

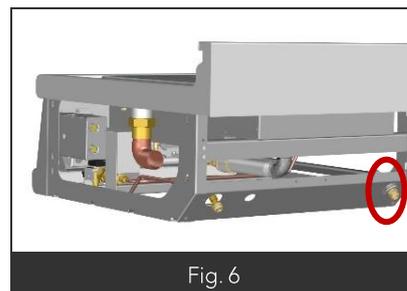


Fig. 6

3. CONTROLES APRES RACCORDEMENT

Après raccordement, contrôler :

- L'étanchéité du circuit jusqu'à la rampe porte-robinets gaz.
- La pression de l'appareil en fonctionnement (Voir section « Réglages – Maintenance »).
- L'aspect de la flamme.
- Le bon fonctionnement de l'appareil.

RACCORDEMENT EAU



INFORMATION

Le raccordement en eau du ruissellement se fait avec de l'eau froide.
La pression admise est de 3.5bars Maxi.
Un réglage du débit de ruissellement est possible voir procédure ci-dessous.

1. CONTROLES AVANT RACCORDEMENT

- Purger la tuyauterie d'alimentation et nettoyer le filtre.
- Vérifier que le siphon et la tuyauterie découlement ne sont pas obstrués.

2. RACCORDEMENT PLANCHA AVEC RUISSELLEMENT D'EAU

- Raccordement sur embout laiton mâle 15x21 (Fig7 Rep1)
- Raccordement à l'égout 40x49 (Fig7 Rep2)

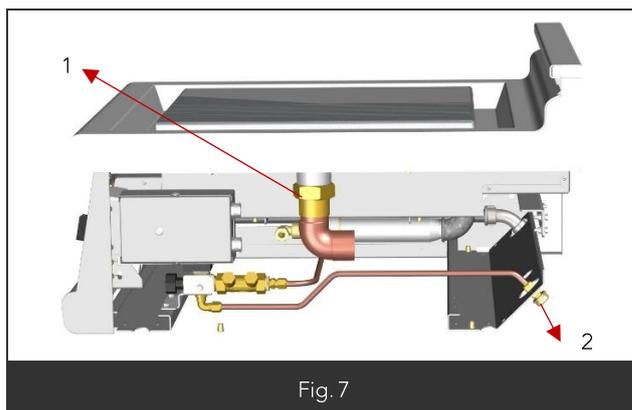


Fig. 7

3. CAS PARTICULIER OPTION VIDANGE DANS TIROIR

- Tirer le tiroir de récupération des jus (Fig8 Rep1) vers soit
- La vidange se fait alors directement dans le tiroir.
- Le trop plein se fait par le trou oblong (Fig8 Rep2) du tiroir en façade.

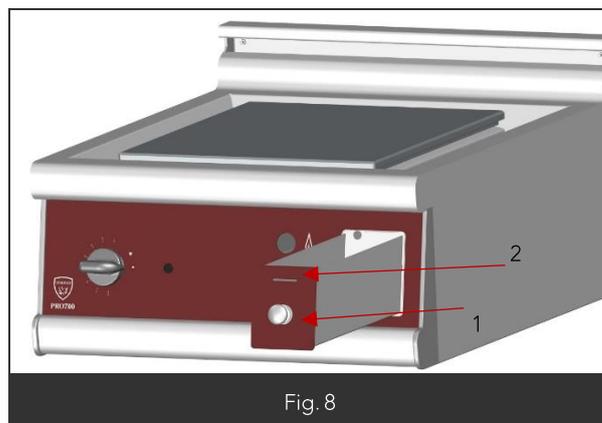


Fig. 8

4. CONTROLE APRES RACCORDEMENT

- L'étanchéité du circuit d'eau.
- Le bon fonctionnement du circuit d'eau. (Arrivée d'eau et vidange)
- Vérifier l'électrovanne.

5. REGLAGE DU DEBIT D'EAU

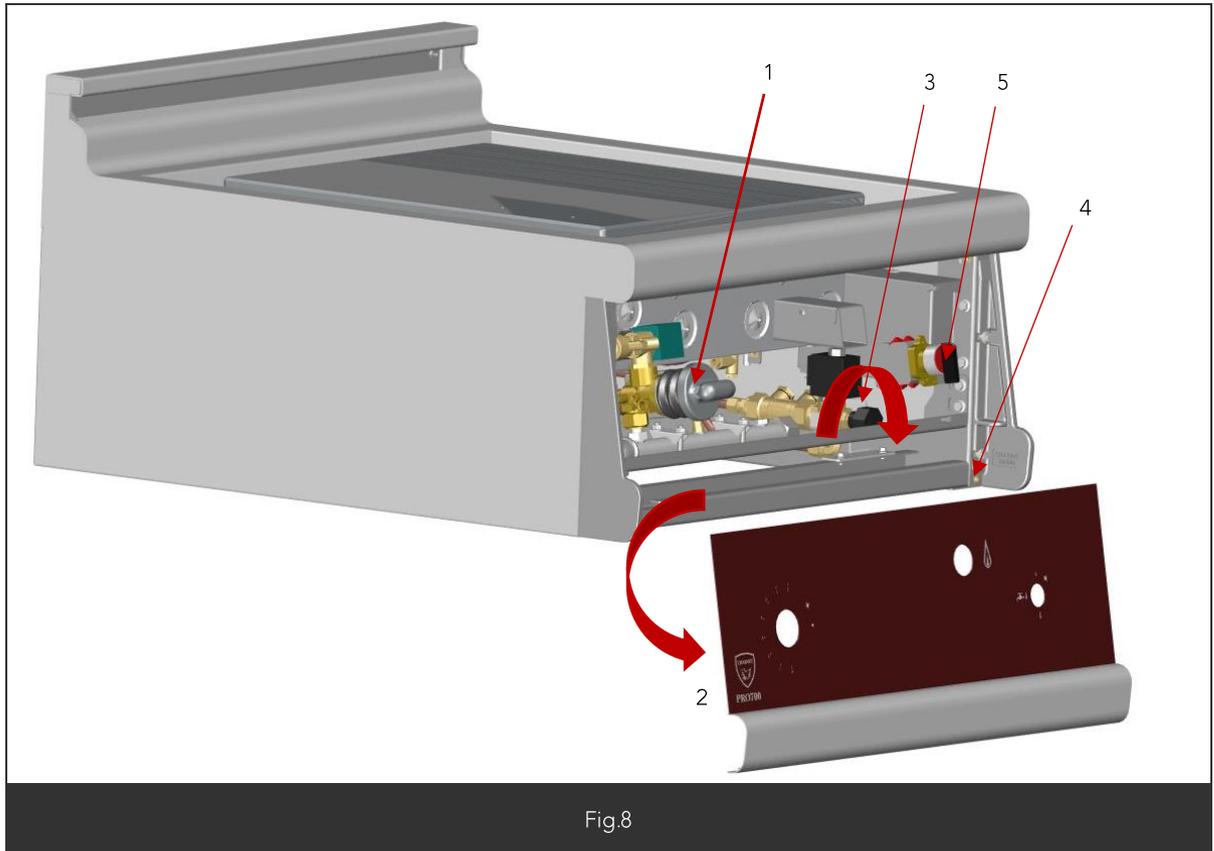


Fig.8

- Retirer la manette de commande (Fig8 Rep1)
- Retirer le bandeau de commande (Fig8 Rep2)
- Enlever le capot de commande (vis de fixation Fig8 Rep4)
- Tourner le commutateur (Fig8 Rep5) sur la position  pour faire fonctionner le ruissellement d'eau.
- Tourner la vis dans le sens horaire (Fig8 Rep3) pour diminuer le débit.

PREMIÈRE MISE EN SERVICE

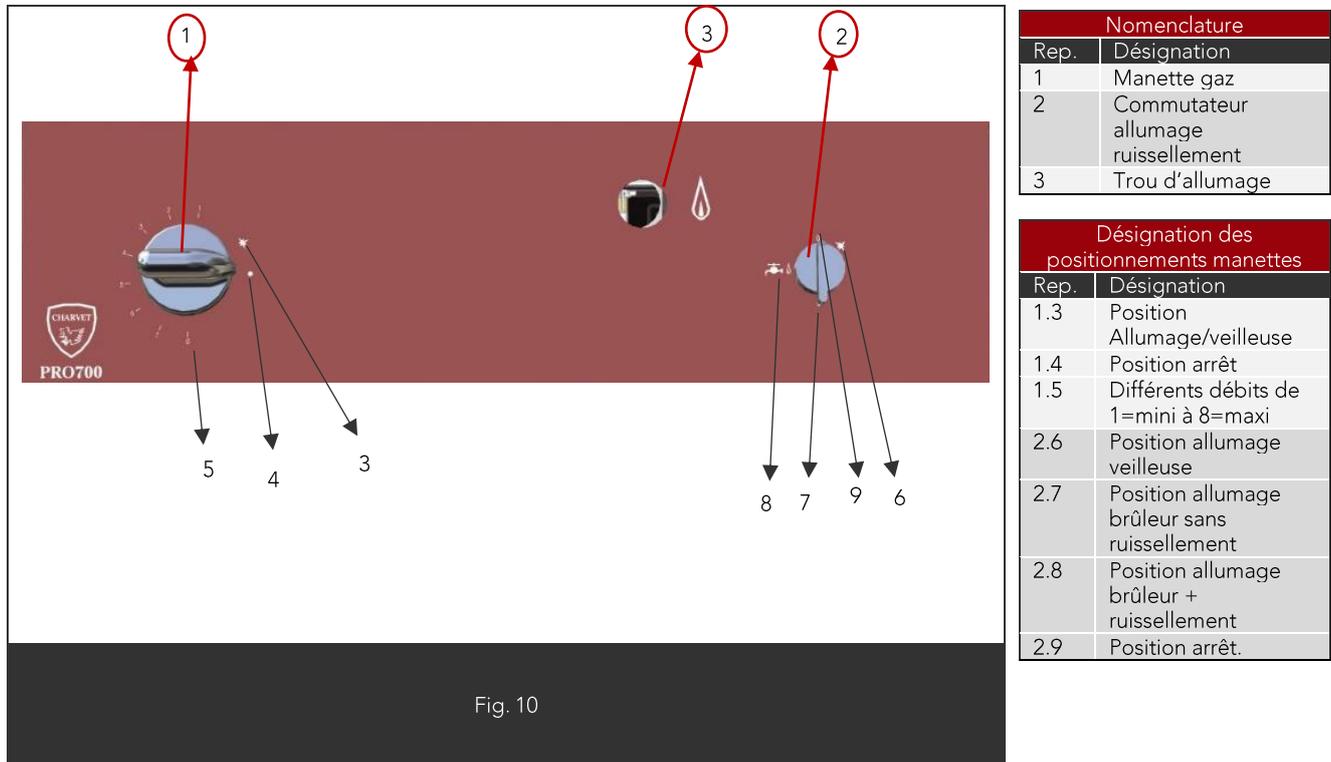
1. GENERALITES

À l'issue de l'installation, il convient de retirer tous les films plastiques de protection, puis de procéder à un essai de chaque fonction de l'appareil, merci de vous reporter au paragraphe « Utilisation normale » de la notice d'utilisation.

Si l'essai est concluant, il convient de procéder à un nettoyage complet de l'appareil, selon les instructions données dans le paragraphe « Nettoyage » de la notice d'utilisation avant livraison du chantier au client final.

La livraison du chantier doit également donner lieu à la remise de la notice d'utilisation de chaque appareil à l'utilisateur ou à la personne en charge.

2. PANNEAU DE COMMANDE



3. CONTROLE DES FONCTIONS

- Appuyer sur la manette gaz (Fig10 Rep1) sur la position allumage/veilleuse (Fig10 Rep1.3) et de façon simultanée tourner la manette du commutateur (Fig7 Rep3) sur la position allumage (Fig10 Rep3.7).
- Le train d'étincelle se fait, la veilleuse doit rester allumée.
- Une fois la veilleuse allumée, tourner le commutateur (Fig10 Rep3) sur la position souhaitée.
- Pour faire circuler l'eau dans la gorge périphérique, tourner le commutateur sur la position  (Fig10 Rep3.5).

4. MISE HORS SERVICE

- Mettre la (les) manette(s) sur la position arrêt.
- Ramener la manette du commutateur (Fig10 Rep2) sur la position 0 (Fig10 Rep 2.9).
- En fin de journée couper la vanne gaz et l'alimentation au réseau électrique.



AVERTISSEMENT

Consignes relatives aux opérations de maintenance sur un appareil électrique ou mettant en œuvre l'énergie électrique :

Avant toute intervention :

- Déconnecter l'appareil de son alimentation au disjoncteur.
- Vérifier l'absence de tension à l'aide d'un dispositif de vérification approprié.

Les règles édictées dans la section « Raccordement électrique » restent applicables. Par ailleurs, toutes les opérations de maintenance indiquées ci-dessous doivent être réalisées après mise hors tension de l'appareil.

Sauf mention contraire explicite, les essais consécutifs au remplacement d'une pièce ne doivent être réalisés qu'une fois l'appareil remonté dans sa configuration d'usine.



AVERTISSEMENT

Consignes relatives aux opérations de maintenance ou de réglage sur un appareil gaz ou mettant en œuvre l'énergie gaz :

- Il est impératif d'interrompre l'alimentation de l'appareil en gaz en cas d'intervention sur l'une des pièces du circuit gaz de l'appareil (Utiliser la vanne de barrage prévue à cet effet). Cette consigne ne s'applique pas aux opérations nécessitant la présence de gaz dans le système (Ex. : Contrôle de la pression).
- Bien que nos appareils soient pré-réglés selon les caractéristiques du réseau gaz au lieu d'installation (Nature de gaz, pression de gaz attendue), des ajustements du réglage d'air peuvent s'avérer nécessaire lors de l'installation.
- Lors du contrôle de la pression, merci d'effectuer votre mesure sur les prises de pression de rampes et non des robinets.

Les règles édictées dans la section « Raccordement gaz » restent applicables. Par ailleurs, toutes les opérations de maintenance indiquées ci-dessous doivent être réalisées après fermeture de la vanne de barrage alimentant l'appareil.

Sauf mention contraire explicite, les essais consécutifs au remplacement d'une pièce ne doivent être réalisés qu'une fois l'appareil remonté dans sa configuration d'usine.

1. VÉRIFICATIONS PÉRIODIQUES

Dans des conditions normales d'utilisation, il est recommandé de réviser l'appareil une fois par an. Cette révision devra, en plus du contrôle du fonctionnement général de l'appareil, inclure à minima :

- La vérification du bon état général des composants électriques et mécaniques.
- La vérification de l'aspect des câbles et connexions (Aspect, serrage).
- La vérification des organes de régulation et sécurité.
- La réalisation d'un graissage des robinets gaz

2. DEPOSE DU PANNEAU DE COMMANDE

- Enlever les 2 vis de 4 aux extrémités du panneau (flèche rouge figure 11) situées sous les supports chromés.
- Enlever les manettes gaz et électriques.
- Tirer vers soi et enlever le panneau de commande.

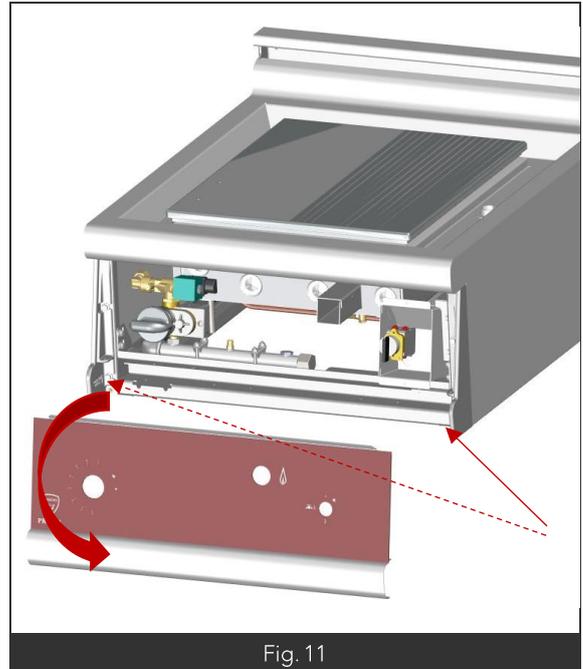


Fig. 11

3. CONTROLE DE LA PRESSION

Le contrôle de pression du gaz doit être réalisé à l'issue de l'installation de l'appareil. En effet, une pression de gaz trop faible peut avoir une incidence sur le fonctionnement de l'appareil pouvant se traduire par des performances dégradées (Puissance réelle du foyer inférieure à la puissance annoncée, rendement insatisfaisant, ...), voire, dans certains cas, le dysfonctionnement complet de l'appareil (Le foyer ne s'allume pas).

En cas de dysfonctionnement sur la partie gaz d'un appareil, il est possible que notre service après-vente vous demande d'effectuer un relevé de la pression du gaz.

Le paragraphe suivant décrit le mode opératoire à suivre afin de réaliser une mesure pertinente de pression sur votre appareil.

Remarque : Afin d'obtenir une mesure correcte, veiller à ce que tous les appareils gaz connectés à la même canalisation fonctionnent à leur puissance nominale lors de la mesure.

- Retirer la manette de commande (Fig12 Rep1)
- Enlever le capot de commande en dévissant les vis de fixation (Fig12 Rep2) voir fig11 ci-dessus.
- Desserrer la vis de pression (Fig12 Rep3).
- Brancher le manomètre sur la vis de pression.
- Mettre l'appareil en fonctionnement en débit max.
- Vérifier vos mesures.

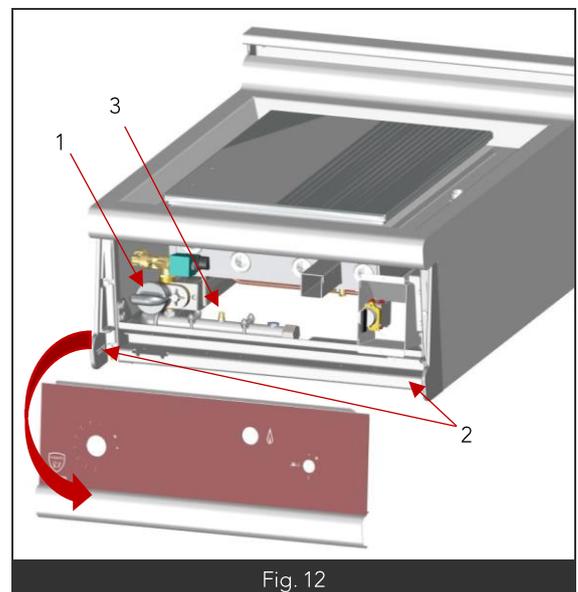


Fig. 12



INFORMATION

Astuce :

La prise de pression peut également servir d'orifice de purge pour le circuit gaz avant la mise en service de l'appareil.

4. REGLAGE DES DEBITS REDUITS



INFORMATION

Le réglage du débit réduit est fait en usine.
Il ne peut être modifié que par du personnel qualifié.
Il peut être nécessaire de l'ajuster.

5. REGLAGE DU RALENTI

- Déposer le capot de commande (Paragraphe2. Fig11)
- Repositionner la manette sur le robinet.
- Allumer le brûleur, préchauffer le ~ 10 minutes sur position 4.
- Repasser sur position 1 pour mettre le brûleur au ralenti.
- Régler la vis (Fig31 Rep1), visser pour diminuer le ralenti et dévisser pour l'augmenter.
- La pression peut être mesurée sur la prise de pression (Fig13 Rep2)
- Agir rapidement avant que la chauffe ne se relance.

Remarque : Les flammes sont réduites au ¼ de leurs tailles en position maxi le brûleur ne doit pas s'éteindre en passant de la position maxi a la position mini. La flamme doit faire 1/3 de la flamme en grand feu.

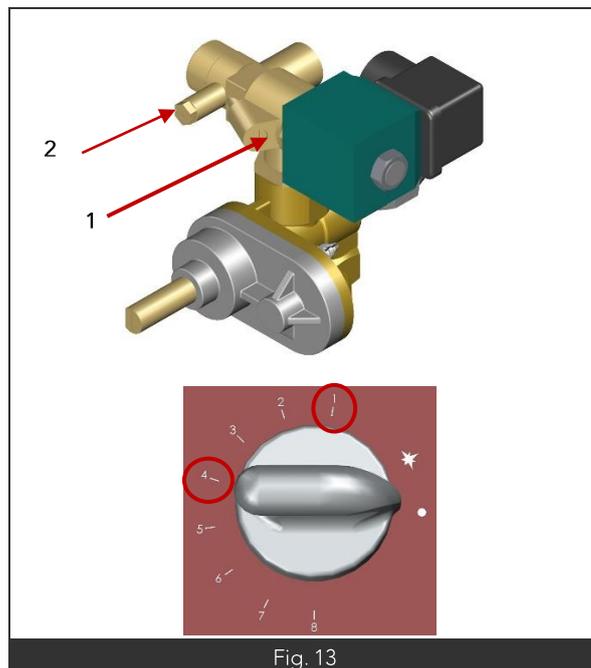


Fig. 13

6. REGLAGE DE LA COMBUSTION (INJECTEURS, APPORT EN AIR)

6.1. Tableaux de réglage

Gaz de référence sous pression nominale	Repère gravé sur l'injecteur		Réglage d'air (mm)		Débit calorifique minimal
	Brûleur principal	Veilleuse	Brûleur principal	Veilleuse	
G110 : Pn = 8 mbar	4.10	0.70	Max		8
G120 : Pn = 8 mbar	3.9	0.70	Max		8
G20 : Pn = 20 mbar	2.10	0.40	4		8
G25 : Pn = 25 mbar	2.10	0.40	4		7.5
G25 : Pn = 20 mbar	2.30	0.40	4		8
G20 : Pn = 15 mbar	2.30	0.40	4		8
G31 : Pn = 37 mbar	1.40	0.20	Max		8
G30 : Pn = 50 mbar	1.25	0.20	Max		8
G31 : Pn = 50 mbar	1.30	0.20	Max		8

6.2. Procédure de remplacement des injecteurs et réglages de la bague d'air

- Déposer le panneau de commande selon procédure 2 dans réglage et maintenance.
- Accéder à la bague d'air (Fig14 Rep2) la dévisser (Fig14 Rep3) puis la faire glisser de façon à pouvoir accéder à l'injecteur monté sur l'étrier.
- Dévisser l'injecteur (Fig14 Rep1), le remplacer par l'injecteur souhaitée selon tableau 4.1 ci-dessus.
- Régler la distance « D » en fonction des données du tableau 4.1.
- Bloquer la bague d'air (Fig14 Rep3)
- Sceller après réglage.

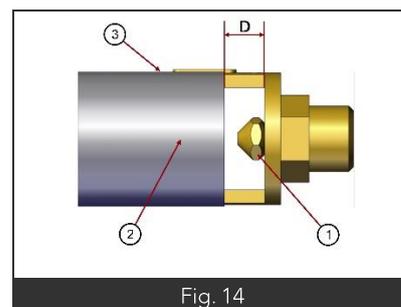


Fig. 14

6.3. Procédure de remplacement des injecteurs de veilleuse

- Dévisser le support veilleuse (Fig15 Rep1)
- Dévisser le raccord gaz veilleuse (Fig15 Rep2)
- Dévisser l'écrou (Fig15 Rep3) pour changer l'injecteur (Fig15 Rep4).
- Régler l'arrivée d'air (Fig15 Rep6).

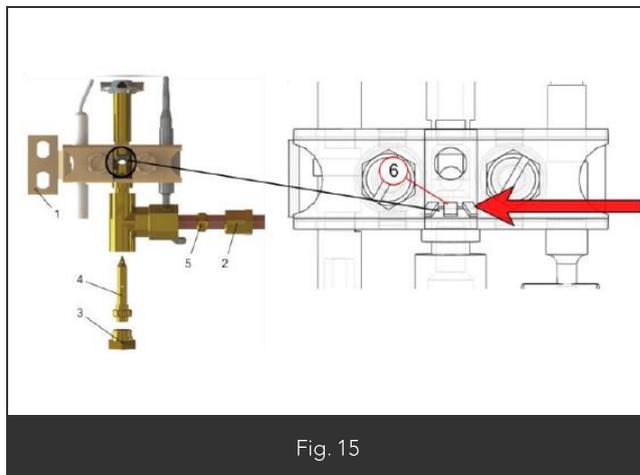
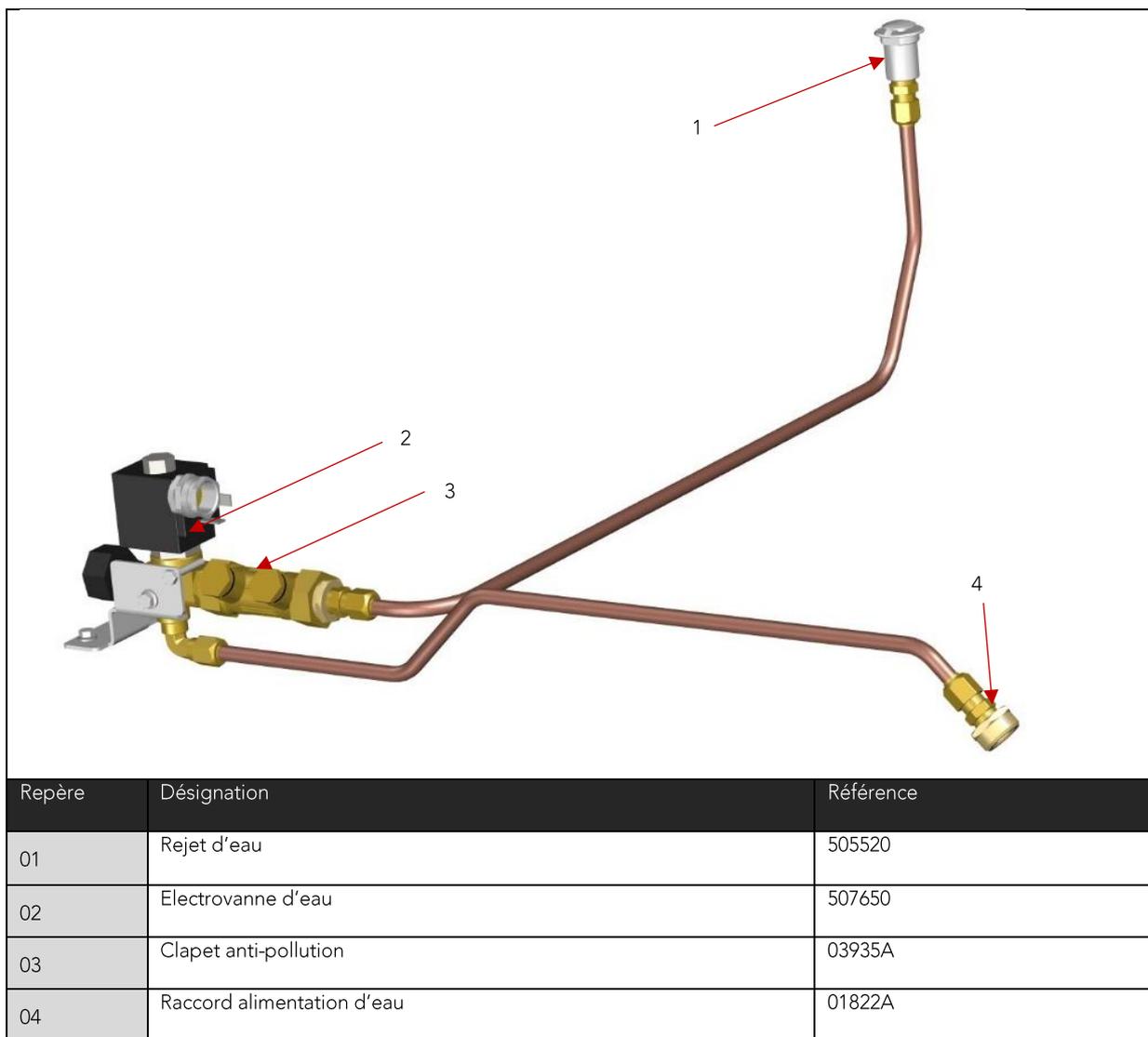
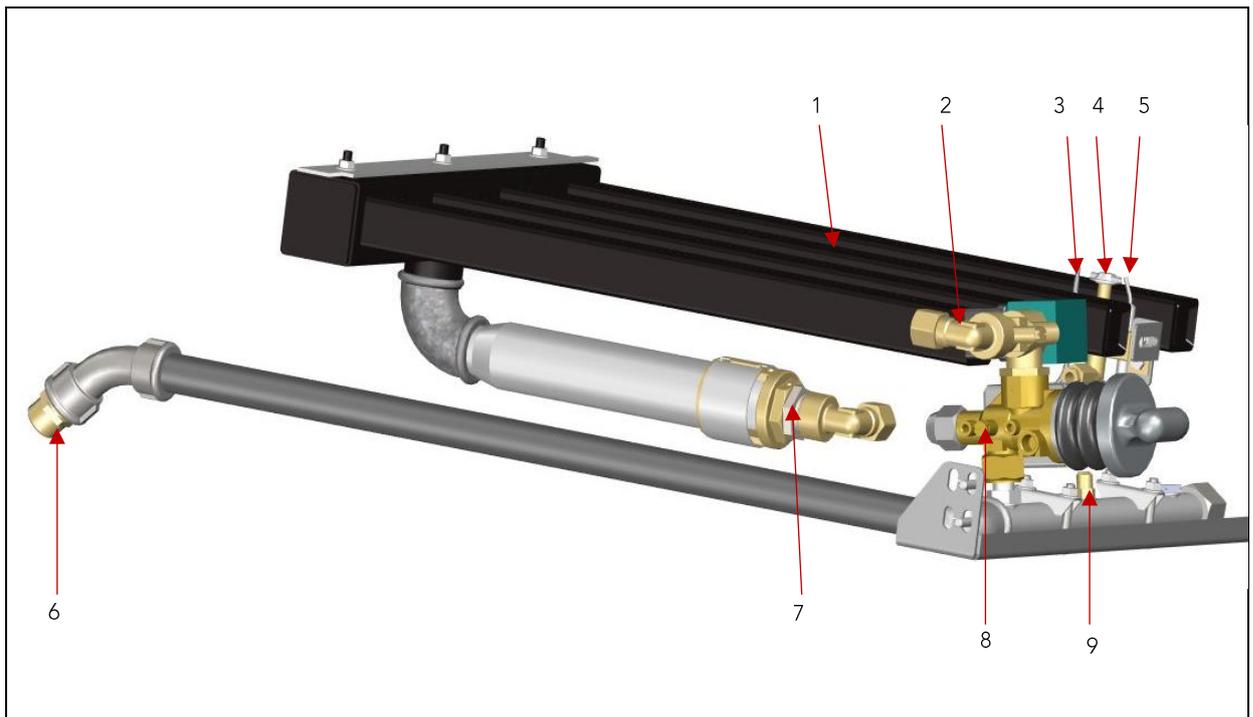


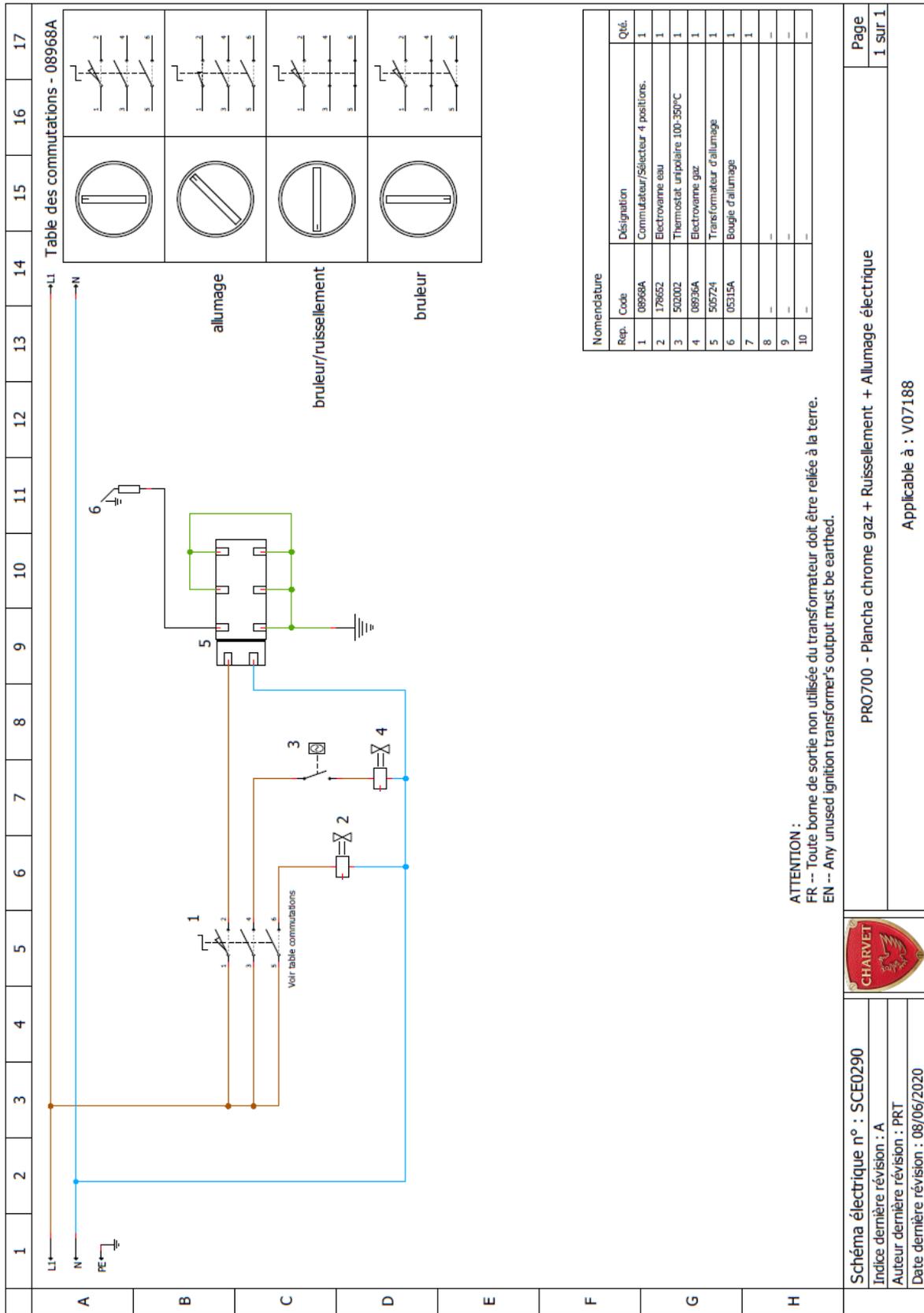
Fig. 15

1.1. Schéma ligne d'eau

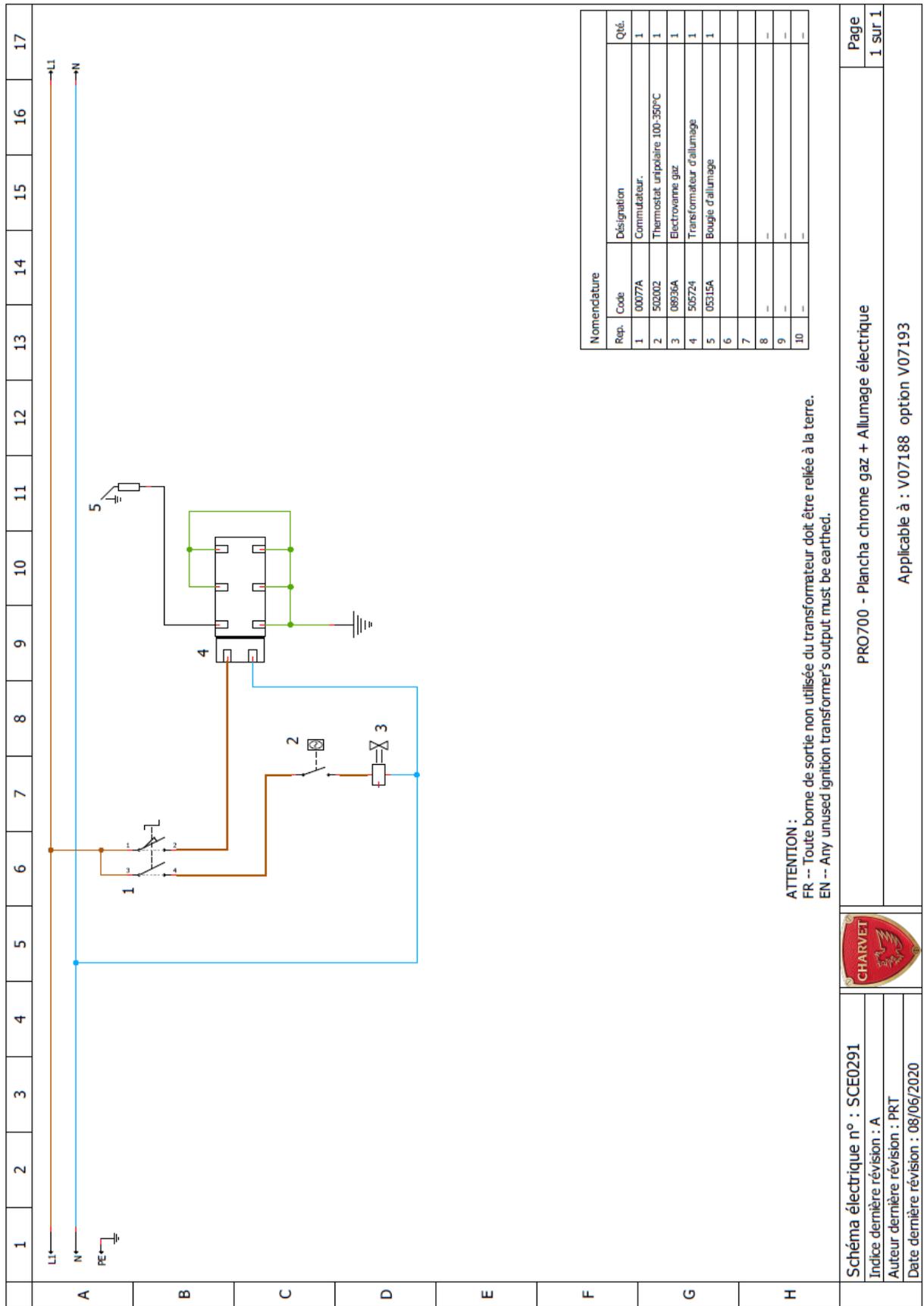


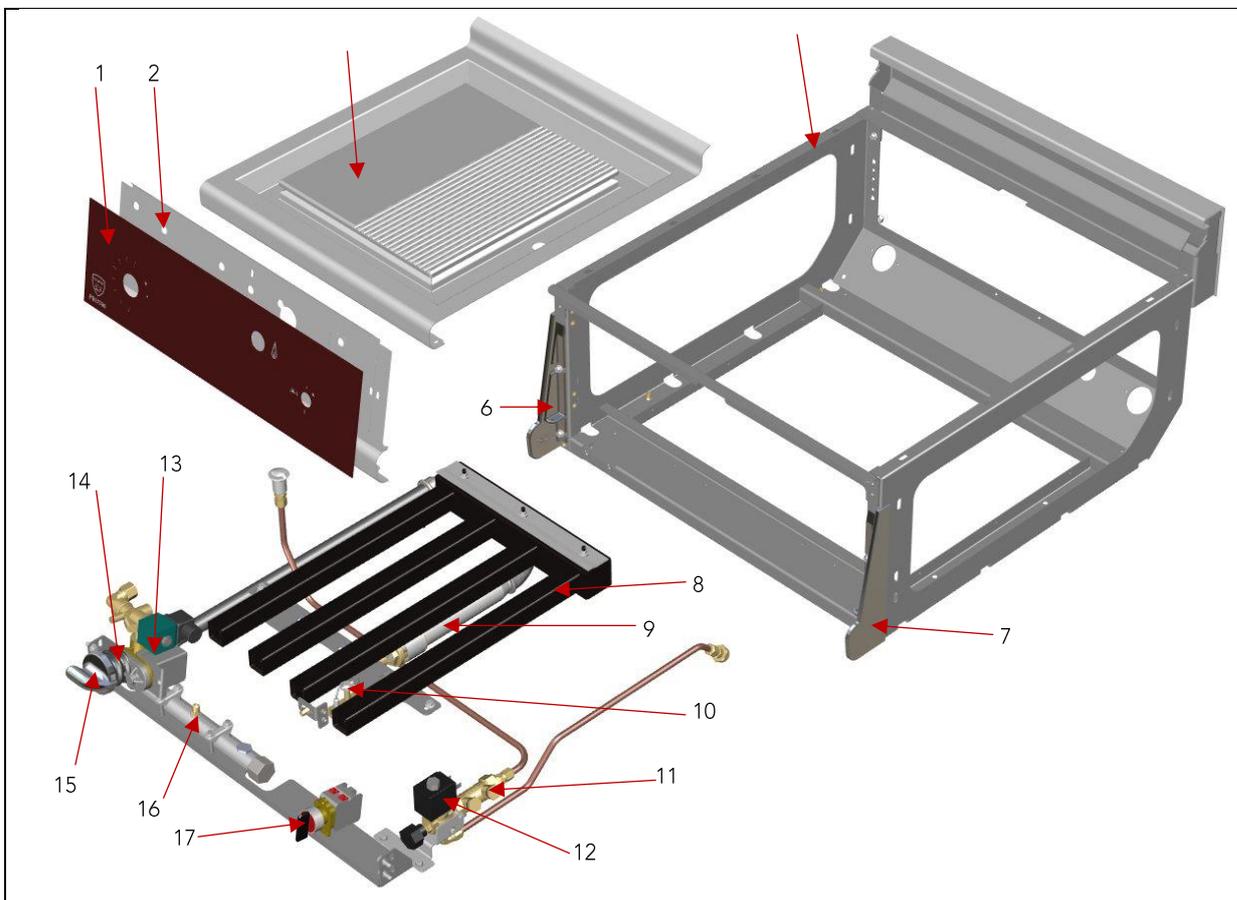


Repère	Désignation	Référence
01	Brûleur plancha	F15378
02	Raccord robinet gaz	GAZ0114
03	Thermocouple	00291A
04	Veilleuse 3 flammes	07551A gaz naturel 07550A gaz propane
05	Bougie allumage	05315A
06	Raccord alimentation M ½	01714A
07	Injecteur plancha (G20 =210) (G31 =140)	07542A / 06986A
08	Robinet gaz	08425A
09	Prise de pression	00469A



1.4. Vue éclatée





Repère	Désignation	Code
01	Email Pro700 avec ruissellement	505975
02	Capot de commande inox	170323
03	Plaque plancha demie lisse nervurée chrome	505768
04	Ensemble de dessus plancha	170309
05	Carcasse simple service	170137
06	Pièce de fermeture côté gauche	505625
07	Pièce de fermeture côté droit	505624
08	Brûleur de plancha	F15378
09	Venturi complet	07440A (tube) + 06910A (étrier) + 06990A (bague air) + 07135A (support injecteur)
10	Veilleuse 3 flammes	07551A gaz naturel 07550A gaz propane
11	Clapet anti-pollution	03935A
12	Electrovanne d'eau	507650
13	Robinet gaz avec électrovanne	08425A
14	Soufflet gaz	GAZ0163
15	Manette de robinet gaz	505690
16	Prise de pression	00469A
17	Commutateur ruissellement d'eau	00077A

PIÈCES DE RECHANGE

Code	Désignation	Visuel
08425A	Robinet gaz S35	
Gaz0163	Soufflet de robinet	
00291A	Thermocouple	
07551A 07550A	Veilleuse Gaz naturel Veilleuse Gaz propane	
502002	Thermostat régulation	
505724	Allumeur 6 points	
174004	Fil de bougie	
05315A	Bougie allumage	
00077A	Commutateur	

Code	Désignation	Visuel
507650	Electrovanne eau	
F15378	Brûleur	
505607 505771 505768 505772 505769 505770	Plaque plancha chrome lisse 400x450 Plaque plancha chrome demie lisse nervurée 400x450 Plaque plancha chrome nervurée 400x450	
03935A	Clapet anti-pollution	
505690	Manette gaz	
04762A	Grattoir scrappy	
505520	Rejet plancha	
07542A 06986A	Injecteur bruleur GN ø2.1 Injecteur bruleur GP ø1.4	



PRO700

LES AUTHENTIQUES DE LA CUISSON

PLANCHA CHROME & ACIER GAZ

NOTICE D'UTILISATION



NOTICE D'UTILISATION
FR_PRO700_PLANCHA_CHR_RUISS_REV.
D
Rédigé par LLA le 03/06/20
Révisé par LLA le 11/10/22

APPLICABLE A :

V07188	V07189	V07255	V07256	

SOMMAIRE

HISTORIQUE DES RÉVISIONS	1
--------------------------	---

INTRODUCTION	2
--------------	---

1. AVANT-PROPOS	1
2. CONTACTS UTILES	1
3. GARANTIE	1
4. RESTRICTIONS D'USAGE	1
5. RECYCLAGE DE L'APPAREIL EN FIN DE VIE	1

UTILISATION	3
-------------	---

1. AVERTISSEMENTS	2
2. PANNEAU DE COMMANDE	2
3. UTILISATION NORMALE	2
4. MISE HORS SERVICE	3

NETTOYAGE & ENTRETIEN	4
-----------------------	---

1. AVERTISSEMENTS	4
2. NETTOYAGE DES HABILLAGES	4
3. NETTOYAGE DE LA PLAQUE CHROME	4
4. UTILISATION DU GRATTOIR	4
5. PIÈCES DE RECHANGE	5



HISTORIQUE DES RÉVISIONS

Indice de révision	Auteur de la révision	Date de la révision	Nature de la révision
A	JGD	19/06/2020	CREATION
B	LLA	11/10/2022	Ajout code + plaquette UKCA



INTRODUCTION

1. AVANT-PROPOS

Nous vous remercions d'avoir choisi les équipements Charvet pour votre installation. Nos équipements sont conçus et fabriqués en France par nos équipes, engagées à la poursuite de cinq objectifs : La robustesse, la performance, l'hygiène, l'ergonomie, et la sécurité. Si toutefois, et malgré notre engagement et nos efforts, vous rencontriez un problème avec l'un de nos produits, notre service après-vente est à votre écoute.

2. CONTACTS UTILES

Pour toute information, ou demande d'ordre commerciale :

✉ info@charvet.fr ☎ +33 (0) 4 76 06 64 22

Pour toute demande d'assistance technique, notre SAV :

✉ sav@charvet-sa.fr ☎ +33 (0) 4 76 06 64 22

3. GARANTIE



INFORMATION

La garantie est portée sur le contrat de vente. Pour toute installation, ou intervention sous garantie, s'adresser à un revendeur agréé. Par ailleurs, nous vous rappelons que la garantie CHARVET ne couvre pas les détériorations imputables à une mauvaise installation, utilisation ou à un entretien inadéquat. Merci de bien vouloir lire cette notice dans son intégralité.

4. RESTRICTIONS D'USAGE



INFORMATION

Cet appareil ne doit être utilisé que par des personnes qualifiées. Il convient que l'installateur dispense une formation à l'utilisation de l'appareil à l'issue de l'installation. Cette formation doit donner lieu à la remise de la notice d'utilisation de l'appareil à l'utilisateur final.

La société CHARVET rappelle par ailleurs que ses appareils ne sont pas conçus pour être utilisés par des personnes aux capacités physiques, sensorielles, ou intellectuelles réduites, à moins que ces dernières soient sous la surveillance d'une personne engageant sa responsabilité et pouvant garantir leur sécurité.

5. RECYCLAGE DE L'APPAREIL EN FIN DE VIE



INFORMATION

Exclusivement pour la France :

Conformément au décret n°2014-928 du 19 Août 2014, relatif à l'élimination des déchets et équipements électriques et électroniques, la société Paul CHARVET assure l'organisation et le financement de la collecte et du traitement des EEEs professionnels mis sur le marché à partir du 13.08.2005. À ce titre, la société CHARVET adhère à ECOLOGIC, éco-organisme agréé par l'état.

Modalités de prise en charge :

En fin de vie, le matériel devra être palettisé et mis à disposition du transporteur sur un lieu accessible. Sauf circonstances exceptionnelles, le matériel ne devra pas avoir été démantelé, même partiellement. Dans le cas contraire, la société CHARVET se réserve le droit de refacturer les coûts de traitement et de prise en charge. Par ailleurs, toutes les demandes inférieures à 500 Kgs devront faire l'objet, soit d'un apport volontaire à un point de collecte, soit d'un enlèvement chez l'utilisateur final qui sera à sa charge en dessous de 500 Kgs.

Pour toute demande d'enlèvement :

www.e-dechet.com

+33 (0) 1 30 57 79 14



UTILISATION

1. AVERTISSEMENTS



AVERTISSEMENT

Cet appareil est conçu pour une utilisation professionnelle, Par conséquent, il doit être utilisé par du personnel qualifié, dans le cadre prévu et selon les instructions du présent document. Toute utilisation anormale de cet équipement pourrait avoir des conséquences sur son fonctionnement, mais aussi sur la sécurité des biens et des personnes.

Cet appareil est équipé de plusieurs organes de sécurité. En cas de dysfonctionnement, merci de mettre l'appareil hors alimentations (électricité, gaz, eau, ...) et contacter un installateur qualifié pour intervention.

- **Ne pas tenter de réparer un appareil défectueux par vous-même, en cas de dysfonctionnement, merci de consigner l'appareil (l'isoler de ses sources d'alimentation, et limiter son accès aux seules personnes habilitées), dans l'attente de l'intervention de l'installateur.**
- **Ne pas utiliser un appareil en cas de mise en sécurité de ce dernier, ne pas tenter de by-passer le/les dispositifs de sécurité de l'appareil.**
- **Ne jamais faire fonctionner un appareil, en particulier à vide, sans surveillance.**
- **Ce matériel doit être révisé à minima une fois par an par un installateur qualifié.**
- **Certaines pièces de cet appareil sont protégées par le fabricant, en cas de défaillance, il convient de faire intervenir l'installateur pour remplacement ou réparation.**

Ni la société CHARVET, ni la société d'installation, ne pourraient être tenues pour responsables des dégradations et/ou blessures consécutives à un mauvais entretien, une mauvaise utilisation, ou modification non-autorisée de cet appareil.

2. PANNEAU DE COMMANDE

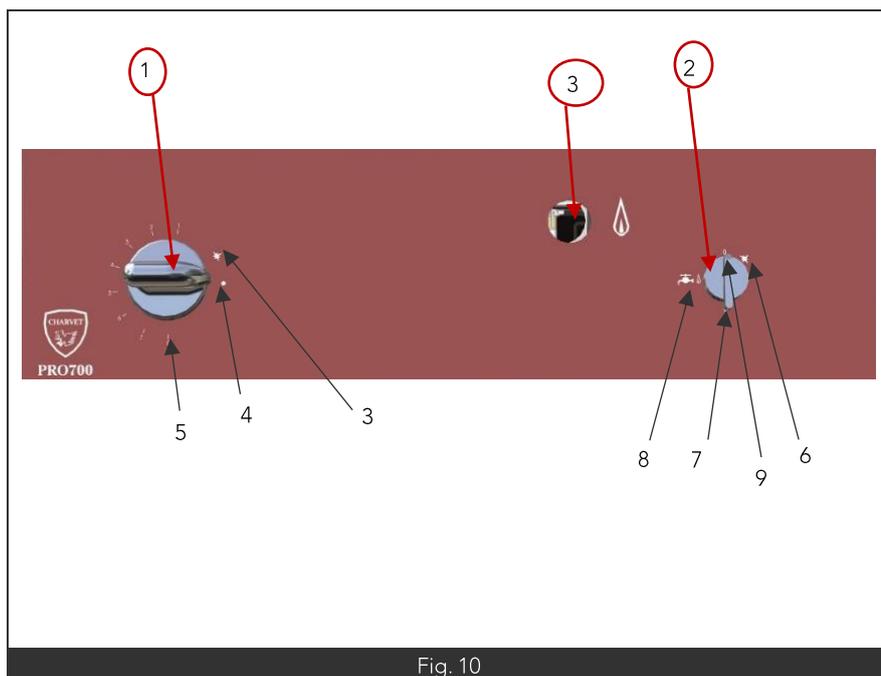


Fig. 10

Nomenclature

Rep.	Désignation
1	Manette gaz
2	Commutateur allumage ruissellement
3	Trou d'allumage

Désignation des positionnements manettes

Rep.	Désignation
1.3	Position Allumage/veilleuse
1.4	Position arrêt
1.5	Différents débits de 1=mini à 8=maxi
2.6	Position allumage veilleuse
2.7	Position allumage brûleur sans ruissellement
2.8	Position allumage brûleur + ruissellement
2.9	Position arrêt.

3. UTILISATION NORMALE

- Appuyer sur la manette gaz (Fig10 Rep1) sur la position allumage/veilleuse (Fig10 Rep1.3) et de façon simultanée tourner la manette du commutateur (Fig7 Rep3) sur la position allumage (Fig10 Rep3.7).
- Le train d'étincelle se fait, la veilleuse doit rester allumée.
- Une fois la veilleuse allumée, tourner le commutateur (Fig10 Rep3) sur la position souhaitée.
- Pour faire circuler l'eau dans la gorge périphérique, tourner le commutateur sur la position  (Fig10 Rep3.5).

4. MISE HORS SERVICE

- Mettre la (les) manette(s) sur la position arrêt.
- Ramener la manette du commutateur (Fig10 Rep2) sur la position 0 (Fig10 Rep 2.9).
- En fin de journée couper la vanne gaz et l'alimentation au réseau électrique.

NETTOYAGE & ENTRETIEN

1. AVERTISSEMENTS



AVERTISSEMENT

Avant de procéder au nettoyage de l'appareil, veiller à ce que la température des éléments à manipuler soit supportable ou vous équiper de protections adaptées.
Préférer nettoyer et entretenir cet équipement après l'avoir mis hors tension.
Cet appareil ne doit pas être nettoyé aux moyens de projections d'eau, de jets d'eau sous pression ou de vapeur d'eau.
L'utilisation d'eau de javel et/ou acide, même très dilués, est absolument proscrite.



AVERTISSEMENT

La plaque est lourde (environ 27kg) et n'a pas être soulevée dans le cadre d'une utilisation normale de l'appareil.

2. NETTOYAGE DES HABILLAGES

- Mettre à l'arrêt.
- Après chaque service il est fortement recommandé avant de nettoyer, de fermer les vannes de barrage de gaz et de mettre hors tension les appareils.
- Laver avec une éponge à eau savonneuse ou autre produit détergent neutre.
- Passer un chiffon gras après chaque nettoyage.

3. NETTOYAGE DE LA PLAQUE CHROME

- Si un grattage est nécessaire celui-ci se fera alors à chaud à l'aide du grattoir fourni avec l'appareil.
- Nettoyage à chaud par déglacage de la surface, puis à l'aide d'une éponge pousser les détritrus vers l'orifice d'évacuation au bac de récupération.

Remarque : Nettoyer régulièrement l'orifice d'évacuation à l'aide d'un écouvillon ou tout autre moyen adapté.

4. UTILISATION DU GRATTOIR

- Pour effectuer un grattage sur plaque chrome, positionner le grattoir (fig17 Rep2) à plat comme sur la figure 17.
- Evacuer les déchets par le tube de vidange (Fig17 Rep6).

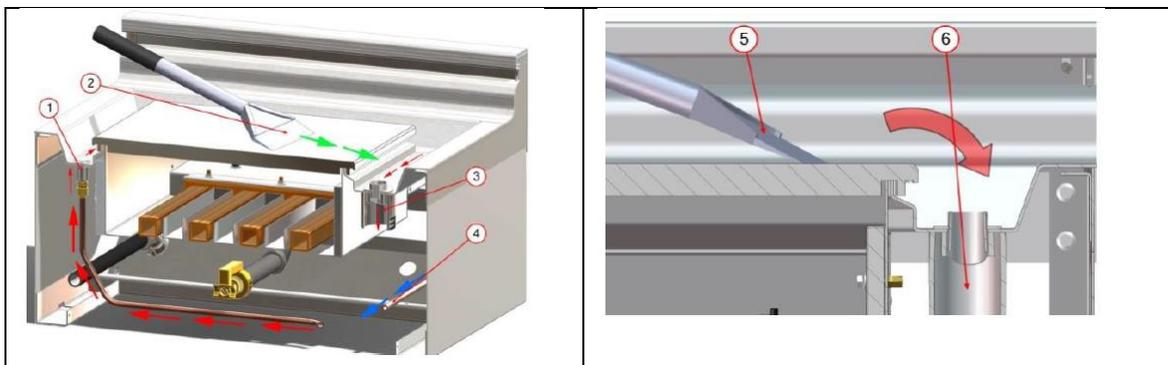


Fig17

Repère	Description
01	Rejet d'eau
02	Grattoir scrappy
03	Tube alimentation de vidange
04	Alimentation d'eau

Remarque : La gorge périphérique permet de collecter les résidus d'aliments et graisseux. Il est recommandé de collecter les déchets les plus encombrants à l'aide d'une spatule afin de limiter les risques d'obstruction du conduit d'évacuation de l'appareil.



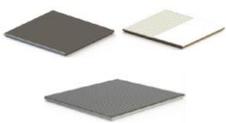
AVERTISSEMENT

La manipulation des produits à cuire ne doit être faite en aucun cas avec des accessoires de cuisson pointus sous peine de rayer le revêtement chrome dur.

Ne pas laisser surchauffer la plaque sans usage RISQUE DE BLEUISSEMENT

5. PIECES DE RECHANGE

Code	Désignation	Visuel
08425A	Robinet gaz S35	
Gaz0163	Soufflet de robinet	
00291A	Thermocouple	
07551A 07550A	Veilleuse Gaz naturel Veilleuse Gaz propane	
502002	Thermostat régulation	
505724	Allumeur 6 points	
174004	Fil de bougie	
05315A	Bougie allumage	
00077A	Commutateur	

Code	Désignation	Visuel
507650	Electrovanne eau	
F15378	Brûleur	
505607 505771 505768 505772 505769 505770	Plaque plancha chrome lisse 400x450 Plaque plancha chrome demie lisse nervurée 400x450 Plaque plancha chrome nervurée 400x450	
03935A	Clapet anti-pollution	
505690	Manette gaz	
04762A	Grattoir scrappy	
505520	Rejet plancha	
07542A 06986A	Injecteur bruleur GN ø2.1 Injecteur bruleur GP ø1.4	